



BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Travaux de la Production Animale

Niveau 3 (2 ans après la 3^{ème})

ÉGALEMENT POSSIBLE EN FORMATION CONTINUE

RNCP : 4891



OBJECTIFS DU DIPLÔME

Ce diplôme se prépare en 1 ou 2 ans, et permet une installation dans la vie active, comme salarié(e) dans le secteur agricole. Il offre aussi la possibilité de continuer vers un diplôme de niveau 4 (BPREA).

15

semaines

EN CENTRE DE
FORMATION
SUR 1 AN

32

semaines

EN ENTREPRISE
SUR 1 AN

75%

DE TAUX
DE SATISFACTION

70%

DE TAUX DE
RÉUSSITE
SUR 4 ANS



Cette formation m'a permis d'élargir mes connaissances dans le domaine agricole et me conforter dans mon projet professionnel futur.

Anna, BPA TPA



ENSEIGNEMENTS

Une formation basée sur des enseignements généraux (mathématiques, informatique, économie, droit du travail, développement durable) mais aussi des enseignements professionnels (l'élevage, la conduite des cultures, l'utilisation du matériel et des bâtiments) ainsi que des mises en situation.



CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolu (ou 15 ans et terminé le cycle de 3^{ème}).

Être motivé(e) par l'alternance.

Après un CAP ou un BP, ou une classe de 3^{ème}.

Avoir un projet professionnel en lien avec l'activité agricole dans le domaine du salariat.



DÉBOUCHÉS

Métiers dans les secteurs de productions animales, service de remplacement, groupement d'employeurs.



POURSUITES D'ÉTUDES

BPREA (Responsable d'Entreprise Agricole).



LES PLUS DE LA FORMATION

CDR, salles informatiques, ateliers technologiques, travaux pratiques réguliers sur l'exploitation agricole de l'établissement (HVE 3).

CFA

Tel : 05 55 81 48 91

Tel : 05 55 81 48 92

Mail : cfa.creuse@educagri.fr



**Centre
de formation labellisé
Handi accueillant**



www.ahun.educagri.fr



Cofinancé par
l'Union européenne

l'Europe
s'engage
en Nouvelle-
Aquitaine



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**